

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BELGIQUE. — (*La Vie juridique des Peuples. Bibliothèque de Droit contemporain*, sous la direction de H. LÉVY-ULLMANN et B. MIRKINE-GUETZÉVITCH). Paris, Delagrave, 1931, 1 vol. in-8°, 448 pages.

Le volume que j'ai l'honneur de présenter à la Classe au nom des éditeurs est le premier d'une série destinée à faire connaître au public éclairé, et pas seulement aux spécialistes, la « vie juridique des peuples ».

MM. Lévy-Ullmann et Mirkine-Guetzévitch, en bons connaisseurs du droit comparé, ont imaginé ainsi une nouvelle forme d'encyclopédie juridique. Il ne s'agit plus de réunir, sous des rubriques verbales, des notions relatives aux droits de diverses nations, mais de condenser l'ensemble des institutions juridiques d'un même État. Leur idée est que « la véritable compréhension internationale du droit ne saurait s'acquérir que par l'étude de l'ensemble du droit national de chaque peuple ». Entreprise originale et, à coup sûr, intéressante, dont l'intérêt ira grandissant à mesure que la « bibliothèque » s'enrichira.

C'est notre pays qui a l'honneur d'ouvrir la série. Voici donc, en un volume de 400 pages, tout le droit belge ! Au moins en ces éléments essentiels, et tel que le voient huit collaborateurs « maîtres de la matière » qu'ils avaient à exposer. Notre regretté confrère M. Maurice Vauthier a traité la constitution et l'administration, ainsi que les recours contre la puissance publique ; M. Jean Servais, les infractions pénales ; M. Jean Dabin, la famille

et la propriété; j'ai essayé de résumer la législation du travail en 20 pages; M. Louis Fredericq a exposé le droit commercial; M. Xavier Janne, la procédure civile; M. Charles de Visscher, le droit international public, et le vicomte Pouillet, le droit international privé.

Faut-il ajouter que rien n'est plus instructif, même pour des Belges, que cette présentation en raccourci du statut juridique de la Belgique? Je crois bien que tout le monde y apprendra quelque chose de substantiel. Mais c'est surtout quand la comparaison pourra s'établir avec le droit d'autres pays que l'ouvrage prendra toute sa valeur.

ERNEST MAHAIM.

Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Mons, par PAUL FAIDER et M^{me} FAIDER-FEYTMANS. Gand-Paris, 1931, in-8°, XLVI — 648 pages.

Le beau volume consacré par M. Faider, assisté de M^{me} Faider, aux manuscrits de la Bibliothèque publique de Mons et publié par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand devait être le premier, on s'en souvient, du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques belges, dont l'Académie a décidé la publication. Des difficultés d'ordre administratif n'ont pas permis de réaliser ce projet, et le Catalogue de Mons paraîtra dans la série sous une forme légèrement modifiée. Ceux de nos confrères qui voudront bien l'examiner jugeront que, tel qu'il est, ce volume aurait occupé une place des plus honorable parmi les publications de l'Académie et féliciteront l'auteur d'une initiative qui promet d'avoir les plus heureuses conséquences pour l'avenir des études d'érudition dans notre pays.

Les méthodes les plus récentes et les plus perfectionnées ont présidé à la confection de ce catalogue. Les volumes